

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES

PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES A JOINDRE A RÉCEPTION DE LA RÉPONSE DANS LA LIMITE DE DEUX SEMAINES

Il est conseillé vivement de les rassembler lors de la pré-inscription.

QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DEMANDÉ

1 - Fiche élève avec 3 photos d'identité

Ce document est à signer impérativement par les 2 parents

(en cas de séparation et de droit de garde confié à un seul des parents, joindre une copie de la décision de justice l'attestant)

2 - Photocopie du Livret de Famille concernant le père, la mère, et l'enfant (si nationalité française, document français)

3 - Certificat de scolarité de l'établissement fréquenté au moment de la demande d'inscription

4 - Attestation de l'employeur justifiant la mutation professionnelle (père ou mère)

5 - Attestation sur l'honneur de résidence principale des parents à Madrid : l'adresse exacte sera précisée ultérieurement.

6 - Pour les enfants dont les parents sont divorcés, séparés ou en cours de séparation, veuillez impérativement contacter l'établissement pour l'en informer et prendre connaissance des dispositions particulières.

7 - Paiement des droits de première inscription exclusivement en ligne de 1000 Euros.

EN COMPLÉMENT POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DE PETITE SECTION (PS) AU COURS PRÉPARATOIRE (CP)

1 - Documents justifiant que les parents sont anciens élèves du Lycée Français de Madrid. **Le Lycée Français de Madrid ne remettra aucun certificat ou duplicata, les attestations doivent être fournies par les candidats au moment de l'inscription.**

EN COMPLÉMENT POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DE LA CLASSE DE MOYENNE SECTION (MS) AU COURS MOYEN DEUXIÈME ANNÉE (CM2)

2 - Copie du livret d'évaluation du niveau actuellement suivi par l'enfant et dossier original complet (dont les résultats à l'évaluation CE1) **à fournir à l'arrivée au lycée.**

EN COMPLÉMENT POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION DE LA CLASSE DE 6ème A LA TERMINALE

3 - Photocopie de l'avis du conseil de classe du 2nd trimestre figurant sur la fiche navette d'orientation

4 - Photocopies des bulletins trimestriels des deux dernières années

5 - Pour une inscription en 6ème, la copie des résultats de l'évaluation CM2

6 - Décision d'orientation définitive du Chef d'établissement ou de la commission d'appel

LES PIÈCES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES SONT A JOINDRE:

- **PS à CP : avant le 07/04/2010**

- **CE1 à Tle : avant le 11/06/2010**

**EN COMPLÉMENT POUR UNE DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE
DE TERMINALE**

7 - Relevé original des notes d'Epreuves Anticipées (1ère)

***CETTE PIÈCE JUSTIFICATIVE OBLIGATOIRE EST A JOINDRE
avant le 31/08/2010***

Vous êtes le 1ème visiteur.